

s'élèveront à l'Est, le Palais de Justice, et à l'Ouest, l'Hôtel de Ville, de 120 mètres sur 75, double bâtiment où seront groupés les grands services, surtout agricoles et financiers. Enfin, un escalier monumental conduira à la vieille basilique de Saint Dimitrios, qui fut aussi en partie la proie des flammes. Le « Plan de la Ville » en a entrepris la reconstruction : on a déjà dépensé 8 millions de drachmes à restaurer les colonnes de marbre, sculpter à nouveau les chapiteaux, réédifier les murs. La voûte est effondrée encore, et plus de 10 millions de drachmes sont encore nécessaires pour poursuivre les travaux. Un peu plus loin, Sainte Sophie, dégagée, entourée de jardins, est devenue la cathédrale.

Tel est le Centre de Salonique bien qu'inachevé. Il forme déjà un ensemble qui ne manque pas de grandeur.

LES CONSTRUCTIONS. — Le tracé de la ville amorcé, des règlements de construction imposèrent sinon des modèles, pour le moins des mesures communes. L'architecte, dans le Centre de la ville incendiée, se trouvait sur une table rase. Les nécessités économiques ou artistiques ne l'empêchaient point de concevoir des types définis de maisons.

Ce furent, autant que les soucis d'art, les préoccupations d'hygiène qui le guidèrent. Donner le plus d'air possible, écarter les dangers d'incendie sont des besoins qui doivent se concilier dans une ville moderne avec l'esthétique et le confort. Les blocs ou îlots de construction réguliers, généralement rectangulaires, parfois triangulaires, furent conçus de manière à joindre les cours intérieures des immeubles voisins, afin d'agrandir l'espace libre. Ces blocs au reste varient de dimensions : de 8 500 mètres carrés, avec 60 ou 70 mètres de large dans le quartier du commerce de luxe, avec une profondeur suffisante pour les halls des hôtels ou les entrepôts des magasins, les blocs se rétrécissent à 5 ou 6 000 mètres carrés, avec une largeur de 50 ou 60 mètres, dans les quartiers d'habitations, tandis qu'ils s'étendent à 15, à 20 000 mètres carrés dans le quartier des usines. Chaque bloc — nous l'avons vu dans le plan général — est construit selon un des trois systèmes en usage qui impose aux propriétaires des servitudes : un espace libre intérieur, permettant des jours à chaque immeuble (système solidaire) ; cette unique cour intérieure communiquant par endroits avec la rue (système mixte) ; ou bien chaque immeuble donnant de tous côtés sur des ruelles (de 2 m. 50 à 4 mètres de large, plus 0 m. 50 supplémentaire par étage au delà du premier (système ouvert) (v. fig. 42).

La hauteur des maisons n'est pas laissée non plus au hasard. Elle est prescrite par la largeur des rues. Elle ne doit pas excéder 9 mètres pour les voies de moins de 10 mètres, 13 m. 50 pour les voies de 10 à 15 mètres, 17 mètres pour les rues de 16 à 20 mètres, enfin 21 mètres pour les avenues de largeur supérieure. Le nombre et la hauteur des étages sont également imposés. De minutieux règlements de voirie précisent les arcades, les saillies, les façades. Le type d'architecture n'est uniforme que pour les plus grandes artères de la ville, au centre de la cité commerçante, la place Alexandre-le-Grand et l'avenue « monumentale » Saint Dimitrios entre le quai et l'église. Là doivent se bâtir les maisons à portiques, à trois étages, de 21 m. 25 (sans le toit). Ailleurs, une réglementation exagérée eût enlevé son pittoresque à la ville.

La plupart de ces immeubles neufs se construisent en ciment et en fer, la pierre de taille, la brique parfois, n'étant guère utilisées que pour les façades les